

## Mis en danger ligne téléphonique

---

Par Ness3175

### Danger ligne téléphonique

Bonjour Madame, Monsieur

Je me tourne vers vous, car je ne sais plus quoi faire pour me faire entendre. Mon mari et moi sommes propriétaires à aurillac-sur-vendinelle nous avons été obligé de changer notre abonnement téléphonique (en notre défaveur) puisque à partir de janvier la fibre est obligatoire. sauf que le raccordement ne peut se faire, car le poteau téléphonique est à 20 cm de la ligne en haute tension. Pour des raisons de sécurité, il est impossible de se raccorder! Le 1er problème que nous rencontrons. Et que si jamais les 2 fils se touchent, nous avons du 12000 V dans la maison. Nous avons signalé à fibre 31 à notre opérateur orange 2 techniciens sont venus et à part de se renvoyer la balle personne ne prend ses responsabilités .EDF est venu constater et effectivement ce poteau n'a rien à faire là et que part grand vent nous sommes en danger. Janvier 2026 nous n'aurons plus de Tv , Internet et de Téléphone. Pourriez vous nous aider s'il vous plaît !!  
Cordialement

---

Par yapasdequois

Bonjour,

Il semble que le danger dont vous parlez ne date pas d'hier....

Ecrivez en RAR à votre fournisseur FAI qui doit trouver une solution pour vous raccorder.

EDF n'est pas du tout concerné. Eventuellement ENEDIS, mais ce n'est pas leur responsabilité de déplacer un poteau téléphonique.

Si rien ne se passe, vous pourrez signaler à l'ARCEP et saisir le médiateur  
[url=<http://mediation-telecom.org/>]/http://mediation-telecom.org/[/url]